

**MÉMO GUER**

**LES INFOS.**  
**Rédaction:** redaction@infosploermel.fr  
**Publicité:** 02 99 71 64 00 - publicite@infosploermel.fr  
**Abonnement:** 02 99 71 64 00 - administration@infosredon.fr  
**Petites annonces:** 02 99 71 64 00 - petitesannonces@infosredon.fr

**JOURNALISTE.**  
**Catherine Bévy.** Contact: redaction@infosploermel.fr

**SANTÉ.**  
**Médecin:** Appeler le 02 97 68 42 42 pour Guer-Coëtquidan.  
**Pharmacies:** Appeler le 32 37.  
**Soins infirmiers:** Elisabeth Bahon, Régine Decolbert et Sabine Mok, 10, Esplanade de la Gare, Guer: 02 97 75 70 16.  
 Karine Jouin et Emmanuelle Hamon, 10, Esplanade de la Gare, Guer: 02 97 72 21 82.  
 Jean Marc Lemenuel, 10, Esplanade de la Gare, Guer: 06 09 72 01 02.  
 Youna Dubois et Marie-Anne Guillard, 55 rue de Saint Cyr, Bellevue-Coëtquidan: 02 97 75 77 91.  
 Cabinet infirmier Augan et environs: 02 97 93 48 17.  
 Sylvie Gautier, 14 rue Saint-Cyr, Beignon: 02 97 72 93 24.  
 Philippe Lami, 57 rue de Saint-Cyr, Beignon: 06 20 73 13 29.  
 Sonia Le Moisan, 2 place de la Mairie, Monteneuf: 07 61 46 79 42.  
**Ambulance:** Appeler le 15.

**PRATIQUE.**  
**Gendarmerie:** Coëtquidan: 17 ou 02 97 75 70 55.  
**Sapeurs-pompier:** 18.  
**SAMU 56:** 15 ou 02 97 54 22 11.  
**Taxi-ambulance:** Appeler le 15.  
 SCOP Lemaux, 18 rue Saint-Gurval, Guer: 02 97 22 16 66.  
 SARL E. Legros, 9, place de la Libération, Guer: 02 97 22 07 98.

**TAXIS.**  
 Taxis BCG, Guer-Coëtquidan: 02 97 93 47 54 ou 06 09 35 53 75.  
 Taxi Anne Dréan, Saint-Malo-de-Beignon: 06 08 56 99 18.  
 Yves Gayet, Beignon: 02 97 75 73 27, ou 06 89 89 08 29.  
 Taxi Frédéric Guého, Réminiac et Monteneuf: 06 83 72 40 22 ou 02 97 70 53 17.  
 Saint-Cyr Taxis, Porcaro: 02 97 74 31 01 ou 06 85 39 49 32.

**PAYS DE GUER**  
**Plateforme locale d'entraide.** Le Centre social du Pays de Guer a réactivé sa Plateforme d'entraide, avec un numéro unique pour recenser les besoins et les offres de coup de main: courses, aider des personnes à utiliser le drive, passer un coup de fils pour maintenir un contact... L'accueil téléphonique (02 97 22 50 87) est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

# L'éducation à l'environnement en grande difficulté

Huit structures lancent un appel pour que les sorties scolaires et les séjours de découverte nature puissent reprendre en 2021, après une année presque blanche qui a fragilisé le secteur de l'éducation à l'environnement notamment.

Pour l'association les Landes et son centre de 69 lits, à Monteneuf, l'accueil de classes et séjours de découverte de la nature et du site mégalithique se résume en 2020 à 15 jours d'activité en mars et trois semaines en octobre. Les 15 salariés sont au chômage partiel ou en activité partielle. A la fin de l'année, indique Marc Bouché, coprésident de l'association, « nous savons déjà que le déficit sera de près de 100 000 € ». L'association a une assise de trésorerie, mais cela va fragiliser la structure. Et les perspectives sont incertaines puisque le calendrier des réservations pour le printemps 2021 est vide même si « nous avons des prises de contact ».

La situation est similaire au CPIE de la forêt de Brocéliande, et son centre d'accueil de 56 lits à Concoret, avec deux semaines d'activité en mars. Et, explique Suzanne Kuang, coordinatrice, « nous avons ouvert l'accueil de loisirs et maintenu deux séjours sur dix cet été. Cela a été un vrai choix politique de rouvrir parce que c'est un service à la population. Nous savions que ce serait à perte puisque nous avons accueilli moitié moins d'enfants que notre capacité. Il a fallu refaire programmes, procédures et process pédagogique ». Le centre a aussi fonctionné trois semaines à la rentrée.

**ENTRE 50 ET 80% DE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES**

Pour la CPIE, la perte sera d'environ 40 000 €, parce que « nous avons une partie projets de territoire assez importante.

Mais au 1<sup>er</sup> confinement, un grand nombre de chargés de mission a été au chômage partiel puisque les projets sont très liés à des activités vers un public. Elles seront reportées en 2021, mais c'est une perte sèche cette année. Nous espérons pouvoir bénéficier d'effacement de loyers, ce qui ne serait pas négligeable ». Pour 2021, « nous avons des contacts et cela pourrait être une très bonne année si on nous laisse travailler ».

Ces deux exemples illustrent les difficultés rencontrées par les associations d'éducation populaire, les entrepreneurs touristiques, les centres d'accueil, les structures de loisirs, d'insertion et de formation par l'environnement, en cette année de crise sanitaire. Ces structures représentent plus de 500 000 journées, soit près de 3 millions de personnes reçues sur un équipement pédagogique, et un chiffre d'affaires de plusieurs millions d'euros. Pour 2020, la baisse de chiffres d'affaires est estimée entre 50 et 80 %.

**UN COLLECTIF DE HUIT STRUCTURES MOBILISÉ**

C'est pourquoi huit structures lancent un appel à la relance des sorties, des classes et séjours de découverte dans la nature: le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB), l'Union bretonne pour l'animation des pays ruraux (UBAPAR), Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE), Eau et rivières, Union nationale des associations de tourisme et de plein air de



Les représentants du REEB, de l'URCPIE, de l'association les Landes, de l'UNAT, du MAB et de l'UBAPAR, devant l'entrée du Centre les Landes de Monteneuf.

Bretagne (UNAT), Bretagne vivante, Nautisme et Bretagne, et le Mouvement associatif de Bretagne (MAB).

Réunis jeudi 26 novembre au Centre les Landes à l'initiative du REEB et de l'UBAPAR, leur objectif est, a indiqué Dominique Caillot, « d'alerter sur la situation gravissime que vivent les professionnels de l'éducation à l'environnement depuis le début de la crise sanitaire, et sur les méfaits liés à la forte baisse voire l'absence complète de lien avec le dehors que subit la population, et plus particulièrement les enfants ».

**« OFFICIELLEMENT LES CENTRES NE SONT PAS FERMÉS »**

La co-présidente du REEB a rappelé qu'entre les deux périodes de confinement, « le ministre de l'Éducation Nationale a indiqué de manière claire que la priorité devait être donnée aux apprentissages des fondamentaux en classe, ce qui fait que même après la réouverture en mai, beaucoup d'académies n'ont pas autorisé les séjours jusqu'à la fin de l'année, bien qu'il n'y ait pas eu d'interdiction officielle, ce qui a aussi compliqué la situation ».

De ce fait, « la quasi-totalité des séjours a été annulée dans les centres bretons, et les sorties à la journée ont beaucoup diminué », y compris pour la rentrée de septembre. Pour que les activités puissent reprendre en 2021, le collectif souhaite une prise de position claire de l'Éducation nationale et des Inspections académiques, pour que les activités puissent re-

prendre pleinement en 2021, les ouvertures ponctuelles n'étant pas viables économiquement. Actuellement, « les autorisations sont au mieux mises en attente alors que les centres ne sont pas officiellement fermés ».

René Moullec, président de l'UNAT, a cité l'exemple « d'une association de parents d'élèves qui milite pour que les enfants puissent partir en classe de découverte. Il leur a été répondu que « nous n'avons pas l'autorisation » alors qu'il n'y a pas d'interdiction ». Suzanne Kuang abonde aussi: « Nous essayons de comprendre les freins, pour nous adapter, sachant que nous l'avons déjà fait cet été. Le prochain pas et de pouvoir nous rencontrer pour échanger. »

**PARLEMENTAIRES ET ÉLUS RÉGIONAUX INTERPELLÉS**

Les parlementaires bretons interpellés par courrier, dont les Morbihannais Joël Labbé et Paul Molac, ont remonté les préoccupations et demandes au niveau ministériel. Le président de l'Assemblée Nationale Richard Ferrand « nous a également répondu ». Le vice-président de la Région délégué environnement Thierry Burlot, et le président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine Jean-Luc Chenut aussi. Le sénateur du Finistère Michel Canivet s'est exprimé au Sénat.

En attendant, a indiqué René Moullec, « à ce jour, huit centres d'accueil touristiques, qui accueillent aussi des classes, ont fermé en Bretagne ». Et

avec les incertitudes actuelles, « les fermetures pourraient être plus nombreuses », avec des licenciements, et donc « des compétences perdues ». Ces activités représentent « 460 emplois permanents (en équivalent temps plein), et plus de 340 emplois saisonniers ». Les animateurs de centre d'éducation à l'environnement, poursuit Marc Bouché « ont un niveau de formation et des compétences qui ne sont pas remplaçables au pied levé », chaque territoire ayant ses particularités auxquelles les professionnels se sont adaptés.

**LES TERRITOIRES RURAUX FRAGILISÉS**

Au-delà des salariés des structures, c'est tout l'économie locale qui est fragilisée, notamment dans les territoires ruraux où les structures comme les Landes ou le CPIE forêt de Brocéliande « sont les plus gros employeurs de la commune », travaillent avec les producteurs locaux, impliquent des bénévoles pour qui « le désert d'échanges peut être difficile à vivre ». Sur cinquante associations adhérent à l'UBAPAR, « nous avons sept centres d'accueil en difficulté ».

Les mesures d'urgence de l'État (activité partielle, aides exceptionnelles) permettront à des structures à passer le cap mais seront insuffisantes. « Ce ne sont que des rustines », estime Michel Ruaud. Et si des aides spécifiques ont été évoquées, il n'y a rien de concret à ce jour. Les professionnels sont aussi dans l'expectative.

## Classes de découverte: des « moments privilégiés dans le parcours scolaire »

L'enjeu est économique mais pas seulement. Les conséquences pour les enfants sont en effet mis en exergue par le collectif. Depuis le début de la crise sanitaire, a noté Dominique Caillot, « les enfants sont privés de leurs activités de loisirs favorites et de sorties, alors qu'ils ont besoin de mouvement, d'espace et d'ouverture vers l'extérieur. Le constat est de plus en plus exprimé que la situation s'est dégradée avec la crise sanitaire. D'ailleurs, depuis une dizaine d'années déjà, les chercheurs travaillent sur le syndrome de manque de nature et ses conséquences ».

Les classes de découverte « sont des moments privilégiés dans le parcours scolaire. Cela concourt à la cohésion dans les classes, au travail collaboratif, à la créativité, au développement de l'esprit critique et de la confiance en soi. Les enfants portent un autre regard sur leurs professeurs, et inversement. Certains enfants ne sont pas très à l'aise dans le système scolaire et cela leur montre qu'il y a d'autres façons d'apprendre qui utilisent les sens ».

Il est « beaucoup question de remplacer cela par l'apprentissage en salle. Mais cela ne remplacera pas les séjours et les

classes de découvertes, dont les contenus sont préparés en référence aux programmes de l'Éducation Nationale ». Avec une pédagogie adaptée. La fréquentation du dehors « renforce les défenses immunitaires. A l'extérieur, il est facile de respecter les gestes barrières, tout en bougeant. Et le virus circule beaucoup moins ».

L'éducation à l'environnement est une composante essentielle et indispensable des apprentissages de la jeunesse, de la formation des citoyens, notamment a expliqué Suzanne Kuang « aux enjeux de la biodiversité, et du changement

climatique. Nos actions doivent être considérées plus que jamais comme prioritaires par la société et les pouvoirs publics ». En quarante ans, note la représentante de l'Union régionale des CPIE à titre d'exemple, « plus de 50 % espèces animales ont disparu ». Et agir pour la biodiversité passe par la sensibilisation du public, et notamment des plus jeunes.

Les missions des professionnels de l'éducation à l'environnement sont « d'intérêt général, d'utilité publique. Il faut nous donner les moyens de franchir le cap de la crise sanitaire. C'est aujourd'hui que nous

avons besoin d'un soutien ». Un autre enjeu est celui de la formation à la citoyenneté et à l'engagement, d'où la mobilisation du Mouvement associatif de Bretagne représenté par Catherine Lamour: « La vie associative en général pâtit de la situation, sur le plan financier et moral, même si le recours aux nouvelles technologies s'est développé. Mais les contacts par écrans interposés ne remplacent pas les contacts humains. » En Bretagne, les 80 000 associations emploient 100 000 salariés, soit 10 % des emplois privés.

Catherine Bévy